



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2017-12

La soussignée donne avis public qu'il y aura séance régulière du Conseil municipal **le 5 septembre 2017** à 18h45 à la salle du conseil située au 245, chemin Picard à Shefford.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets :

La demande de dérogation mineure a pour but d'autoriser l'implantation d'une résidence isolée à une distance de **9,84 mètres** d'une ligne arrière de propriété.

La réglementation en vigueur :

La réglementation en vigueur exige que la distance entre une résidence isolée et une ligne arrière de propriété soit de **10 mètres**.

Identification du site concerné :

La construction est située au 45, impasse de la Pinède sur le lot 2 594 848, cadastre du Québec.

Toute personne intéressée désirant se faire entendre sur la présente demande de dérogation mineure est priée de se présenter à l'assemblée du conseil municipal du 5 septembre 2017.

Fait à Shefford, le 8 août 2017.


Sylvie Gougeon, ~~directrice générale et secrétaire-trésorière~~, gma